



Procès-verbal

**2<sup>e</sup> CONSEIL D'ECOLE DE L'ANNEE 2007-2008  
MERCREDI 30 JANVIER 2008**

(En attente d'approbation lors du 3<sup>e</sup> conseil d'école)

Étaient présents : M. Rabier, directeur des classes primaires

Représentant les enseignants :

Mesdames Akahori-Duperrier, Dejean, Pin, Blin, Micheau, Morikawa, Ducornez

Messieurs Hermand, Pelon

Représentant les parents d'élèves : pour l'AF FCPE, Mesdames Ikeme, Legros, Yoshida, Rambeau (suppléante), et pour l'APE, Mesdames Boutière (suppléante), Le Poder et Shibata.

Invitée : Mme Robert-Itier, chargée de la coopérative.

La séance est ouverte à 10h15.

Secrétaire de séance : Antoine Pelon

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2007** : Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Demande de Mme Robert-Itier pour que le point 3 de l'ordre du jour soit abordé en premier.

**ASPECTS PEDAGOGIQUES**

1<sup>o</sup>) Organisation de la coopérative

- **Le nouveau bureau** : Depuis deux ans, Mme Robert-Itier et Mme Akahori-Duperrier ont été rejointes par deux autres enseignantes : Mme Gallière-Simon et Mme Marcel-Huet.
- **Rapport d'activité** : Le principal objectif de la Coopérative est d'aider les différents projets pédagogiques grâce à diverses actions :
  - Le livre de l'année avec le Foyer Socio éducatif. Ce dernier est créé par les classes et vendu en fin d'année. Le thème 2007-2008 est le « développement durable » en primaire et « l'évolution de la vie » en secondaire ;
  - La photo de classe ;

- La fête de fin d'année : le thème de cette année sera « le cinéma ». A ce titre, la coopérative renouvelle son appel vers les parents pour aider à organiser cette manifestation (mettre en place la tombola...). Les personnes volontaires peuvent s'adresser à Mr Rabier pour mettre en place le comité.
- **Le bilan comptable** : Le solde est actuellement de 2 835 000 yens. Il a été convenu qu'une provision permanente de 1 000 000 yens devait être conservée pour faire face à d'éventuelles dépenses imprévues. Cela réduira cette année l'aide au financement des classes découvertes : la participation qui était de 5 000 yens sera de 4 000 yens.

L'APE et l'AF FCPE s'accordent à penser que ce n'est pas le rôle des associations de parents d'élèves de financer ce type de projets. Elles participeront de manière symbolique à hauteur de 10 000 yens.

Il y a toujours la possibilité de faire un don précisé et affecté à la caisse de solidarité. Dans tous les cas, la somme demandée aux parents ne doit pas dépasser 50 000 yens et le taux de d'acceptation doit atteindre au moins 80 % des effectifs des classes concernées pour qu'un projet de voyage scolaire soit validé.

## 2°) Les projets pédagogiques

- **Les classes de découverte**

niveau	Nombre de classes	Nombre d'élèves	lieu	dates	nuitées	coût total par enfant	thèmes
CP A et B	2	54	HAKONE	7 au 9 avril	2	20 000Y	Nature et Culture japonaises - musées
CPC	1	27	YAMANASHI	8 au 11 avril	3	27 000 Y	Nature et Culture japonaises
CE2B	1	30	YAMANASHI	3 au 8 avril	5	40 000 Y	Nature et Culture japonaises
CE2 C +Ecole du KANSAÏ	1	30	HAKONE	9 au 14 avril	5	50 000 Y	Nature et Culture japonaises - musées
CM2 B et C	2	60	HOKKAÏDO	23 mai au 31 mai	8 (dont 2 bateau)	55 000Y	Histoire, Nature et Culture japonaises - musées

Le conseil d'école donne son aval à l'unanimité à l'ensemble des projets de voyages scolaires prévus entre le 1<sup>er</sup> avril et le 28 juin 2008.

Les projets antérieurs au 1<sup>er</sup> avril ont été avalisés au dernier conseil d'école.

### ○ **Les autres projets**

- Carnaval : jeudi 14 février

Cette manifestation est mise en place par les enseignants de maternelle. Les enfants défileront costumés. Une invitation a été envoyée à l'école du Gyosei ainsi qu'aux écoles japonaises du quartier.

- Fête de l'Europe : samedi 17 mai- Ecole allemande YOKOHAMA

Les enseignants volontaires par l'intermédiaire des délégués vont faire appel aux parents pour aider à l'organisation de cette manifestation.

- Fête des marronniers : dimanche 11 mai – Ryokoku Défilé, parade.

- Fête de l'école : samedi 14 juin

C'est la fête de tous les usagers de l'école. Le thème est le cinéma. La coordination matérielle sera assurée par Mr Rabier et Mr Georges, la coordination du spectacle sera assurée par Mme Pin. Le spectacle est pris en charge par les enseignants, le repas par l'école, la buvette par les parents et les jeux par les délégués de classe.

### ○ **Classes bilingues**

- Continuité du dispositif bilingue français /anglais en élémentaire

La classe bilingue concerne déjà en MS et en GS, l'objectif étant d'étendre ce dispositif jusqu'au CM2. L'emploi du temps est partagé équitablement entre l'anglais et le français.

Mme Dejean indique que le bilan est positif en MS : 18 à 20 élèves sur 27 comprennent maintenant un anglais basique. La classe est constituée de 5 franco japonais et de 14 franco français. 7 élèves sont de vrais anglophones. Les progrès sont plus importants car le groupe est plus anglophone que ceux de l'année dernière : les élèves commencent à jouer en anglais. Dans le lancement des projets, le français ne précède pas l'anglais comme l'année dernière.

Mr Rabier souligne que les assistantes maternelles ont été recrutées sur leurs compétences de trilinguisme. Par ailleurs, l'inspecteur avait demandé l'an dernier à ce qu'une parité au niveau linguistique soit rétablie. L'examen des candidatures a donc été orienté et a permis de vérifier si les élèves étaient capables de suivre une histoire très simple.

Pour la GS, Mme Pin précise que les 30 élèves de la classe à majorité francophone font l'objet d'un apprentissage respectant les programmes français de fin de cycle 1 et de début de cycle 2. Les projets sont communs aux deux langues d'enseignement grâce à une concertation régulière.

Malgré un effectif important le niveau de maîtrise de la langue française est très bon et l'entrée dans l'écrit se fait de façon normale, les éventuelles difficultés n'étant pas liées au langage.

En anglais, comme le souligne Mlle Blin, le bilan est également positif grâce à l'arrivée d'enfants où l'anglais est présent au sein de la cellule familiale. 80 % des élèves construisent des phrases complexes en anglais. Elle encourage les parents à engager leurs enfants dans des activités extrascolaires en anglais, car l'environnement linguistique se résume seulement à la moitié du temps scolaire.

L'AF informe que certains parents sont inquiets de voir se profiler une classe « à part ». Mme Pin indique que les enfants vont être amenés à rester ensemble par souci de continuité du dispositif. Par ailleurs, les temps de récréations pour toutes les GS sont aux mêmes moments, et permettent aux élèves de classes différentes de se retrouver. La forte cohésion au sein de la classe, qui vient aussi du fait que les enfants se connaissent avant l'école française, ne constitue pas un frein pour les apprentissages.

Pour répondre à cette préoccupation, Mme Dejean souligne que les moments de jeux libres ont été mis en commun avec l'autre MS. Cela comporte également un intérêt pour la classe non bilingue. En GS, le Défi lecture a également été l'opportunité de partager des moments avec les autres GS.

Calendrier prévisionnel de mise en place de la section bilingue à l'école élémentaire:

rentrée 2008 : CP	rentrée 2010 : CE2
rentrée 2009 : CE1	rentrée 2011 : CM1
	rentrée 2012 : CM2

Pour la préparation du CP bilingue, deux enseignants français/anglais travailleront en collaboration avec Mme Pin.

- **Projet de classes bilingues français/japonais**

Le projet de classe bilingue franco-japonais existe et fait partie des missions de Mme Pin. Ce dispositif devra être envisagé comme une classe supplémentaire et non comme une classe se substituant à une autre. A l'heure actuelle, le manque de locaux ne permet pas d'accueillir cette nouvelle classe. Le conseil d'établissement a répondu à cette question en donnant un calendrier prévisionnel :

2010-2011 : PS
2011-2012 : MS
2012-2013 : GS

- **Livrets scolaires**

La remise du premier livret arrivait trop tôt dans l'année pour les PS et les MS. Il était difficile d'évaluer un élève sur un nombre de compétences restreint. Ce constat a été formulé dans la plupart des pays de la zone Asie. Il y aura donc désormais 2 remises des livrets (au lieu de 3 précédemment) avant les vacances de février et avant les vacances d'été.

Cette modification est effective dès cette année.

L'APE demande s'il est possible que les enseignants de langue fassent les commentaires en français.

Monsieur Rabier indique que dans le contexte international dans lequel nous sommes, les professeurs d'anglais ont le choix de la langue. Par contre, les professeurs de japonais écrivent leurs commentaires et appréciations en français, car la majorité des parents d'élèves ne possède pas les compétences nécessaires en japonais écrit. Tous ou presque sont bilingues et sont volontiers disponibles pour développer leur commentaire lors d'éventuels entretiens. S'il y a des difficultés de compréhension, toutes les demandes seront prises en compte et traitées au cas par cas avec l'aide éventuelle d'un interprète.

## ASPECTS ADMINISTRATIFS

### 1° Effectifs : nouvelle structure pédagogique

NIVEAU	EFFECTIF	NOMBRES DE CLASSES	MOYENNE PAR CLASSE
PS	67	2,5	26,8
MS	80	3	26,7
GS	91	3,5	26
<b>TOTAL</b>	<b>238</b>	<b>9</b>	<b>26,4</b>

#### ELEMENTAIRE

NIVEAU	EFFECTIF	NOMBRES DE CLASSES	MOYENNE PAR CLASSE
CP	94	3,5	26,8
CE1	81	3,5	23,1
CE2	87	3	29
CM1	87	3	29
CM2	85	3	28,3
<b>TOTAL</b>	<b>434</b>	<b>16</b>	<b>27,1</b>

<b>TOTAL PRIMAIRE</b>	<b>672</b>	<b>25</b>	<b>26,9</b>
-----------------------	------------	-----------	-------------

Au premier trimestre, l'effectif était de 670 élèves. Il est stable (672 élèves à ce jour dont 238 élèves de maternelle au lieu de 236), les départs ayant compensés les arrivées.

Une modification de la structure pédagogique a été faite pour permettre de scolariser 8 enfants de GS sur liste d'attente : la PS-MS est devenue une PS-GS. Elle comporte actuellement 20 élèves, et comportera 24 élèves en avril. Les 8 élèves de MS ont été dirigés vers les autres classes de MS. Ce changement s'est effectué sans problème.

Monsieur Rabier informe qu'il est trop tôt, au niveau des préinscriptions, pour envisager la structure pédagogique de la rentrée à ce moment de l'année. A ce jour, la structure reste la même, le nombre de classes restant inchangé. La fermeture d'un niveau n'est pas à l'ordre du jour.

La délocalisation est une solution difficile à envisager au vu de la complexité de mise en œuvre. Il est fort probable que nous restions dans ces bâtiments jusqu'en 2010.

Nous pouvons accueillir 750 élèves au maximum. En cas de forte augmentation des effectifs, une des solutions envisagées est de transformer le local pour la sieste des petits en salle de classe. Les PS auraient classe seulement le matin sur toute l'année.

## 2° Cantine

Monsieur Rabier rappelle aux enseignants l'importance de respecter les horaires afin de ne pas empiéter sur le temps de déjeuner.

L'éducation à l'alimentation est inscrite dans les programmes même si c'est avant tout dans la famille que l'enfant apprend à manger. « *C'est ou cela devrait être d'abord dans la famille que l'enfant apprend à manger de façon équilibrée et variée.* » (LE ROLE DE L'EDUCATION DANS L'ALIMENTATION / MICHELLE OLOGOUDOU in AVIS ET RAPPORTS CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL).

L'école joue également un rôle important en matière d'éducation à l'alimentation au travers des enseignements dispensés dans les 3 cycles et de la restauration scolaire.

La machine à boisson sera enlevée pour raison de santé publique et de lutte contre l'obésité dans le respect des directives françaises.

## 3° Sécurité

Les exercices d'évacuation « tremblement de terre » le 5 octobre et « incendie » le 17 janvier avec la participation des pompiers pour ce dernier, ont été rapides : environ 5 minutes.

Le personnel non enseignant a également été impliqué et une équipe de sécurité a été mis en place.

Le directeur indique que le budget sécurité qui était de 1,4 million de yens a été porté à 1,9 million pour l'année fiscale prochaine. Il donne ensuite lecture du détail des équipements et réserves de Fujimi.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mercredi 21 mai 2008.

Le secrétaire de séance  
Monsieur Pelon Antoine

Le Directeur des classes primaires  
Monsieur Rabier Jean-Marc